



Rencontre du comité relation avec les citoyens, transparence et ville intelligente

**Le mercredi 28 mars 2018 à 18h00
Salle des comités
Hôtel de Ville, 188 rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu**

Résumé de la rencontre

Sont présents :

- Le président du comité et conseiller municipal Ian Langlois
- La conseillère municipale Maryline Charbonneau
- Marilou Fuller
- Martin Bessette
- Jacques Carrier
- Pascal Grégoire
- Marie-Pierre Duval
- Marie-Ève Piché
- Le directeur général François Vaillancourt
- Le directeur du Service des technologies de l'information André Labonté
- Le directeur du Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique Luc Castonguay
- La Chef de division-conseil communications Anne Potvin
- Le Chef de cabinet Guy Grenier
- Le Coordonnateur consultation publique et amélioration continue Sylvain Latour.

1- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté et une discussion s'amorce sur le rôle du comité et de ses membres. Le comité est apolitique et il a pour objectif de travailler pour les citoyens.

2- Proposition des membres-citoyens : Clarifier ce qu'ils croient être leur rôle et leurs compétences

Après la première rencontre, les membres-citoyens du comité se sont rencontrés pour proposer des choses. Les membres-citoyens sont très inspirés par la «boîte à outils» proposée précédemment. Il y a cependant beaucoup de questionnements quant au rôle de tous et chacun.

Les membres sont aussi très interpellés par le projet de Loi 122 (consultation publique, référendums en urbanisme etc...). Selon eux, ils peuvent réfléchir à des enjeux auxquels les gestionnaires municipaux n'auraient pas pensé. Ils veulent jouer un rôle consultatif pour l'élaboration de la politique de consultation.

Les membres-citoyens ne sont pas à risque. Ils sont là pour soumettre des idées et l'appareil administratif va les proposer au conseil municipal et les exécuter au besoin.

Les membres du comité souhaitent avoir un certain droit de regard à l'égard de la politique de consultation publique préparée par la Ville.

On espère donc un feedback sur les commentaires formulés par les membres à l'égard de cette politique.

3- Proposition d'un objectif commun à atteindre le 6 décembre 2018

Le comité doit formuler et présenter des recommandations au conseil municipal. Il est suggéré que le comité travaille avec le concept de la boîte à outils. Les recommandations pourraient suivre les différentes étapes de ce concept. L'objectif commun peut être atteint d'ici le 6 décembre 2018 mais des choses très concrètes peuvent être recommandées avant cette date.

4- Proposition d'une méthode de travail

Il est souligné que dans la boîte à outils, nous retrouvons les volets « informer », « consulter », « impliquer » et « collaborer ». Il ne manque que le volet « céder » la décision aux citoyens.

L'ensemble des membres veulent savoir si les principes du concept s'appliquent aux volets « transparence » et « ville intelligente ». La réponse est oui.

Il y aura une réflexion sur le fait d'intégrer le volet « céder » la décision aux citoyens à la boîte à outils.

Le fait que les données ouvertes seraient disponibles sur les plateformes municipales suscite des interrogations. Elles seraient très utiles pour les entreprises alors que les citoyens y trouveraient moins leur compte. Il faudra alors trouver des moyens pour vulgariser ces données lorsque pertinent et possible ainsi que de s'assurer qu'elles soient plus intéressantes à consulter pour les citoyens.

5- Proposition d'une grille de travail pour l'étude des 4 axes et proposition du déroulement type d'une séance du comité

Il est proposé de former deux groupes composés de membres aux expertises variées et de travailler à partir de la grille d'analyse. Chaque groupe travaillera sur un axe avec l'aide de la grille. Il y aura la création d'un document de travail pour chaque axe. Chaque groupe y inscrit ses idées, notes ou observations. Les membres analyseront ce qui existe déjà et ce qui pourrait exister autant en matière de consultation publique, de transparence et de ville intelligente.

Le comité utilisera aussi les structures et les moyens de communications existants tout en créant des nouveaux moyens. Il est aussi suggéré d'utiliser des volets comme le développement économique, la culture, le développement social et les faire passer à travers la grille d'analyse.

S'ouvre alors une discussion libre sur le rôle du comité :

- Cette nouvelle façon de travailler permettrait à la Ville de bonifier sa planification stratégique;
- Le comité doit aussi être dans l'action et non seulement dans la réflexion comme par exemple la consultation sur l'avenir des terrains de golf qui est un dossier chaud actuellement ;
- Le comité doit travailler sur la façon de faire la consultation publique et non sur le fond dans le dossier des golfs;
- Il faut moduler les balises du comité pour initier véritablement un forum de réflexion;
- Le comité pourrait se pencher sur la pertinence de retirer ou non les référendums tel qu'édicte dans le projet de Loi 122;
- Il est suggéré de faire parvenir aux membres du comité les documents de la journée tenue à Laval le 27 mars dernier par le Réseau québécois de la prestation de services concernant le projet de Loi 122;
- Les aspects très concrets de la notion de « ville intelligente » et les aspects plus politiques des « consultations publiques » doivent être discutés.

Il est souhaité que le comité puisse débattre sur le point touchant la relation entre la Ville et ses citoyens. On rappelle alors que la toute première question que le conseil municipal a posée au comité est la suivante : « quelle devrait être la politique de consultation publique ». Une recommandation du comité pourrait être formulée d'ici le mois de juin.

Les membres du comité sont informés que le Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique a reçu le mandat du conseil municipal de tenir une consultation publique sur l'avenir des golfs.

Le comité peut faire des recommandations sur les structures des consultations publiques dans la ville. Les villes de Gatineau et Sherbrooke sont citées en exemple au niveau de la transparence et de la participation citoyenne. La prochaine rencontre du comité se fera donc sur la politique de consultation et d'ici là, les membres sont invités à aller voir ce qui se fait à Sherbrooke et Gatineau.

Il est suggéré de prendre des politiques de consultation publique dans trois villes différentes et de les analyser.

Les membres du comité sont invités à s'exprimer sur les sujets qui devraient faire l'objet de consultation publique tout en demandant aux élus leurs attentes face à une telle politique.

D'une façon plus générale, il est suggéré que les six citoyens lancent six idées qui pourraient être développées à travers le comité. Il est possible de travailler à la fois sur les enjeux de la Ville et les enjeux des membres-citoyens.

Par ailleurs, la direction du Service des technologies de l'information fera une présentation aux membres du comité sur les enjeux de la « ville intelligente ». Il est à noter qu'il y aura une formation sur la communication des données à l'Hôtel de Ville le 12 avril prochain.

6- Proposition d'un échéancier

Le 24 avril : Former deux groupes, l'un qui travaille sur « informer » et l'autre sur « consulter ».

Le 29 mai : Inversion des groupes pour « informer » et « consulter »

Le 21 août : Un groupe travaillera sur « impliquer » et l'autre sur « collaborer »

Le 23 octobre : Inversion des groupes pour « impliquer » et « collaborer »

Le 4 décembre : Consolidation du contenu déployé sur les 4 axes. Le comité priorisera les idées et élaborera des recommandations pour le conseil.

Il est très important de préciser que le comité fera une recommandation au conseil d'ici le mois de juin concernant la politique de consultation publique.

7- Représentation et médiatisation des travaux du comité

Il est demandé de rédiger des résumés des rencontres du comité qui seraient publiés sur le site Internet et sur les pages Facebook et Twitter de la Ville.

Un communiqué sera rédigé dans les prochaines semaines afin de faire état des travaux du comité

L'idée de créer un « brainstorm Saint-Jean » sur Internet est lancée : « Lets talk Niagara Falls » est un bel exemple de plateforme.

On fait état des séances d'information et de consultation publique à venir :

- Revitalisation du Vieux-Saint-Jean au cabaret-théâtre le 2 mai
- Projet de développement du Club de golf Saint-Jean en mai
- Église Saint-Gérard (date à fixer)
- Usine Grenier (date à fixer)
- Trois ou quatre projets de tours cellulaires (dates à fixer)
- Avenir de l'aéroport (automne)
- Réutilisation du site du Club de tir à L'Acadie (date à fixer)

Par ailleurs, les membres du comité souhaitent ultimement présenter leurs travaux au conseil municipal et aux médias. Le comité pourrait profiter, par exemple, de la présentation de sa recommandation au conseil municipal sur la politique de consultation publique pour faire état de ses travaux.

Parmi les autres idées :

- création d'une adresse courriel publique pour recevoir les suggestions des citoyens
- création de diverses catégories pour consolider les sujets

8- Méthode de travail hors réunion, utilisation de Slack

Le site Internet Slack pour le comité relation avec les citoyens, transparence et ville intelligente étant déjà créé, les membres l'utilisent déjà d'une façon assez fréquente.

9- Varia

La prochaine rencontre du comité a été fixée au mercredi 18 avril à 19h00.



Sylvain Latour
Coordonnateur consultation publique
et amélioration continue
450 357-2383, poste 2360
s.latour@sjsr.ca

